

Image not found or type unknown



Divorce pour faute et alcoolisme

Par **madmedmid**, le **14/09/2009** à **18:14**

Bonjour,
Dans la mesure où je ne suis pas sûr de pouvoir faire accepter un divorce par consentement mutuel, un divorce pour faute peut-il être prononcé pour alcoolisme d'un époux sachant que celui-ci ne suit pas le traitement prescrit par un médecin ?
Merci pour vos réponses